

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition
écologique, de la biodiversité,
de la forêt, de la mer et de la
pêche

Arrêté du lundi 26 mai 2025

fixant la composition du jury du concours professionnel pour le recrutement de secrétaires d'administration et de contrôle du développement durable de classe exceptionnelle, spécialités administration générale et contrôle des transports terrestres, ouvert au titre de l'année 2025

La ministre de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2012-1065 du 18 septembre 2012 portant statut particulier du corps des secrétaires d'administration et de contrôle du développement durable,

Vu l'arrêté du 12 décembre 2012 modifié fixant la nature et le programme des épreuves des concours professionnels de recrutement des secrétaires d'administration et de contrôle du développement durable de classe exceptionnelle, spécialités administration générale et contrôle des transports terrestres,

Vu l'arrêté du 17 janvier 2025 modifié autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture et fixant la date des épreuves écrites et orales au concours professionnel pour le recrutement de secrétaires d'administration et de contrôle du développement durable de classe exceptionnelle, spécialité administration générale,

Vu l'arrêté du 24 mars 2025 autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture et fixant la date des épreuves écrites et orales au concours professionnel pour le recrutement de secrétaires d'administration et de contrôle du développement durable de classe exceptionnelle, spécialité contrôle des transports terrestres,

Sur proposition de la directrice des ressources humaines du ministère de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche.

Arrête :

Article 1er

Le jury national des concours professionnels de recrutement des secrétaires d'administration et de contrôle du développement durable de classe exceptionnelle, spécialités administration générale et contrôle des transports terrestres, au titre de l'année 2025, est composé comme suit :

Président :

M. David BERINQUE, Ingénieur des ponts, des eaux et des forêts.

Membres :

Madame Dounia BASSOUDI, attachée principale d'administration de l'État

Madame Katia BOIRON, attachée d'administration de l'État

Monsieur Gérald MICHEL, attaché d'administration de l'État

Monsieur Gilles LECLERC, attaché d'administration de l'État.

Article 2

En cas d'empêchement du président, Madame Dounia BASSOUDI assurera la présidence du jury.

Article 3

La directrice des ressources humaines du ministère de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris le 26 mai 2025

La ministre de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche,

Pour la ministre et par délégation

La cheffe du bureau des recrutements par concours

Nathalie LEYNAUD

2025.05.26 08 :58 :07